Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 056-215600891-20260602-CMNE2026_061-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE LORIENT
COMMUNE D'INGUINIEL

REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'INGUINIEL
Séance du 2 JUIN 2026

Nombre de conseillers	
En exercice	19
Présents	18
Pouvoirs	1
Pour	19
Contre	0
Abstentions	0

Date de convocation	26 mai 2026
Secrétaire de séance	Marion RADI

L'an deux mille vingt-six, le deux juin, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Commune d'INGUINIEL, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Guillaume de BEAUFORT.

Présents : Guillaume de BEAUFORT, Sonia KERNEN-BELLEC, Yves de BON, Daniel JAFFRÉ, Virginie BESNARD, Christine BOUCHET, Anne DENEUVE, Pascale ANTONETTI, Pierre LE FLOCH, Nolwenn CLÉMENT-STOLL, Christophe MALARDÉ, Vincent LE HAY, Jonathan GRAIGNIC, Marion RADI, Virginie ROBERT, Pierre CARRÉRIC, Sébastien HELLEGOUARCH, Natacha PINHAS

Absents excusés ayant donné pouvoir : Virginie GOMBÉRO donne pouvoir à Sébastien HELLEGOUARCH

2026/061	***Programme de voirie urbaine 2024 – Avenant au marché***

Daniel JAFFRÉ, adjoint, informe le Conseil que, dans le cadre du marché de travaux de voirie urbaine 2024 avec l'entreprise EUROVIA, le délai d'exécution prévu au marché doit être modifié et prolongé de 12 jours portant le délai total à 44 jours.

En effet, cette prolongation des délais est due à :
- l'attente de la réalisation des travaux d'enfouissement des réseaux, nécessaires avant l'intervention d'EUROVIA ;
- l'attente d'un créneau d'intervention avec Lorient Agglomération pour la pose de conteneurs enterrés.

La prolongation de délai n'entraine pas de modification du montant du marché.

Il est proposé au Conseil municipal d'accepter cet avenant n°3 de prolongation des délais.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **VALIDE** l'avenant de prolongation de délai présenté ci-dessus avec EUROVIA, l'entreprise titulaire du marché du programme de voirie urbaine 2024, prolongeant le délai d'exécution du marché de 32 à 44 jours (12 jours supplémentaires et portant la date d'achèvement au 27 mars 2026 ;
- **AUTORISE** le maire à signer tous les documents afférents à cette décision.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Guillaume de BEAUFORT

MAIRIE D'INGUINIEL

La secrétaire de séance

MAIRIE D'INGUINIEL